

Zeitschrift: Schweizer Münzblätter = Gazette numismatique suisse = Gazzetta numismatica svizzera

Herausgeber: Schweizerische Numismatische Gesellschaft

Band: 53-55 (2003-2005)

Heft: 219

Artikel: Le trésor monétaire de la maison Zentriegen, à Rarogne (VS) : 145 pièces d'un batz frappées par l'évêque de Sion François-Joseph Supersaxo entre 1708 et 1722

Autor: Elsig, Patrick

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-171896>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 21.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le trésor monétaire de la maison Zentriegen, à Rarogne (VS): 145 pièces d'un batz frappées par l'évêque de Sion François-Joseph Supersaxo entre 1708 et 1722

Patrick Elsig

Circonstances de la découverte

Le mardi 10 février 2004, au cours des travaux de restauration de la maison Zentriegen (fig. 1), à Rarogne, les ouvriers de l'entreprise de menuiserie-charpenterie locale Troger Ernst & Söhne AG ont fait une découverte étonnante¹. En enlevant la poutre faîtière, des monnaies sont apparues sous cette dernière, du côté amont (la maison regarde vers la plaine, en direction approximative du sud).



Fig. 1: Vue générale du coteau, depuis le centre de Rarogne. La maison Zentriegen est à l'arrière-plan, fraîchement blanchie, avec un pignon à redents. Les petites fenêtres, au milieu de la façade, correspondent à la cage d'escalier. Au niveau des combles, la petite fenêtre ouest (à gauche) indique le local à l'arrière duquel la trouvaille a été faite.

La cachette était une simple cavité dans le mur en maçonnerie, immédiatement sous la poutre, sans fermeture apparente, du moins au moment de la découverte. De même, aucun contenant n'a été repéré par les ouvriers. Les combles de ce bâtiment sont séparés en deux pièces par un mur maçonné monté sous la poutre faîtière, placée grosso modo quelque trois mètres au-dessus du plancher. Cette cavité semblait s'ouvrir plutôt dans la pièce ouest, mais l'avance des travaux (pose de la nouvelle faîtière par hélicoptère très vite après la suppression de l'ancienne) ne nous a pas permis de procéder à un constat précis. Dès le lendemain, le président de la commune et architecte du projet, M. Daniel Troger, ainsi que le président de la fondation responsable de la restauration de cet édifice, M. Christoph Salzgeber, nous ont contacté et nous avons pu les rencontrer

¹ Cette maison a été construite en 1536 par l'architecte Ulrich Ruffiner, pour le grand-bailli Johannes Zentriegen.

le jour suivant pour envisager le devenir du trésor et visiter la maison en restauration. Après discussion, sur la base des articles du code civil suisse régissant la découverte d'objets anciens dont on ignore le propriétaire légal et qui présentent un intérêt historique manifeste, l'ensemble a été intégré dans les collections de l'Etat du Valais selon la procédure ad hoc.

Composition et date de cachette

Toutes les pièces sont des pièces d'un batz, en billon, frappées conjointement par l'évêque François-Joseph Supersaxo et la République du Valais. Les millésimes couvrent toutes les années durant lesquelles de telles pièces ont été frappées, soit 1708, 1709, 1710, 1721 et 1722. Les pièces les plus récentes étant les frappes de 1722, la cachette de cette somme ou le moment des ultimes dépôts date donc d'après 1722. On peut raisonnablement penser que le trésor aurait comporté d'autres pièces valaisannes s'il en circulait. Comme il faut attendre 1776 pour que la République et l'évêque frappent de nouvelles entités, le trésor a été caché avant. Le très bon état de conservation des monnaies de 1721–1722, par rapport à celles de 1708–1710, en moyenne nettement plus usées, nous fait penser que l'ensemble n'a pas du être caché longtemps après la frappe des derniers batz, soit vraisemblablement entre 1722 et 1730. S'il s'agit d'économies, elles ont pu être accumulées sur une plus longue période, dès les années 1710, mais pas après 1730 pour les mêmes raisons.

Valeur pour l'époque

Toutes les monnaies étant des pièces d'un batz, la somme totale se monte donc à 145 batz. C'est relativement peu si l'on établit une comparaison avec le trésor de Ried-Brig, à peu près contemporain, qui, avec ses 1047 pièces, valait 919 batz et $\frac{1}{4}$ ². Ce dernier est d'ailleurs composé à 85% de batz et demi-batz de François-Joseph Supersaxo. Les monnaies les plus récentes datent de 1752 et l'on pense que la cachette des ultimes pièces n'a pas dû se faire beaucoup plus tard.

Pour se rendre compte de ce que représentaient ces 145 batz, on peut les comparer au salaire journalier d'ouvriers du bâtiment. On sait que les maçons qui ont participé à la construction de la maison de Rivaz, à Saint-Gingolph (1751–1754), recevaient 8 ou 9 batz par jour, et que leurs aides percevaient 5 à 6 batz³. Le montant du trésor représente donc l'équivalent de moins d'un mois de travail, les semaines de labeur comptant plutôt 6 jours que 5. Ce sont donc les économies de quelqu'un de relativement modeste. On peut les mettre en regard avec l'ensemble trouvé à Albenried, composé de seulement 23 pièces en argent, mais pour la plupart de grandes dénominations des états italiens ou de l'Espagne, frappées entre 1620 et 1773, et valant plusieurs centaines de batz⁴.

Ce genre de cachette pour l'épargne personnelle est bien connu et la valeur en jeu est en parfaite adéquation. Les pièces thésaurisées sont dans un bon état de conservation. Leur détenteur se garantissait ainsi contre le risque qu'on les

2 H. VON ROTEN, *Der Schatzfund von Ried bei Brig. Fundgeschichte und Bedeutung des Schatzes*, RSN 67, 1988, pp. 241–279.

3 P. ELSIG, *La construction de la maison de Rivaz, à Saint-Gingolph (1751–1754)*, Vallesia 57, 2002, pp. 165–203, ici p. 179.

4 P. ELSIG, *Trésor d'Albenried*, dans: M.C. MORAND/P. LERYEN (Réd.) *Sion, Musée cantonal d'histoire. Guide des collections* (Sion, 2003), pp. 264–266.

refuse par la suite. Notons que l'on aurait pu penser au produit d'une rapine si la somme avait été plus importante et si l'on avait trouvé de plus grosses dénominations en or ou en argent.

Les maîtres-monnayeurs

Le maître-monnayeur attesté en 1707 est Hans-Wilhelm Krauer (1661–1718)⁵. Il est le fils de Hans-Jörg Krauer (1628–1702), maître-monnayeur pour l'évêque de Sion, de 1683 à 1685. On doit probablement à Hans-Wilhelm tout ou partie des frappes de 1708–1710 puisqu'il semble être à Sion jusqu'au début de l'année 1711. Il y apprend d'ailleurs son art à un futur grand médailleur: Johann Carl Hedlinger (1691–1771). Il est en revanche décédé trop tôt pour les émissions de 1721–1722 dont on ne connaissait pas pour l'instant l'auteur⁶. Nous avons toutefois une piste pour cet artisan et il est à souhaiter que, malgré la disparition des archives épiscopales dans l'incendie de Sion en 1788, l'un ou l'autre document ancien nous permette de confirmer celle-ci. A la Diète de décembre 1720, quand l'évêque demande s'il ne serait pas opportun de procéder à de nouvelles émissions monétaires, il se propose d'employer pour ce faire « un maître monnayeur, un honnête ressortissant du pays »⁷. Notons pour la petite histoire qu'au cours de la même Diète, après avoir accepté l'idée de nouvelles frappes, les députés précisent qu'il faudra éviter la fonte des bonnes espèces d'argent, déjà guère suffisantes, en favorisant l'apport de vieille vaisselle d'argent et de cuivre⁸. [...] Les députés à la Diète n'auront plus à s'occuper de cette affaire, prise en main par l'évêque, si ce n'est pour des questions générales comme la prolongation du délai de frappe. C'est dans les protocoles des séances du Conseil bourgeoisial de Sion que l'on trouve l'indice qui nous intéresse. Lors de la séance du 3 mars 1721, les édiles doivent en effet se prononcer sur des problèmes de procédure relative à l'engagement d'un maître-monnayeur, après le désistement d'un certain major Villa. C'est un sédunois du nom de Stephan Andeneggen (An den Eggen) qui est proposé. Et même si nous n'avons aucune preuve que ce dernier ait effectivement procédé aux frappes de 1721–1722, la piste nous paraît sérieuse⁹.

font partie des protocoles du conseil bourgeoisial de Sion, sous la date du 3 mars 1721. Ils ont été transcrits au cours de la première moitié du XX^e siècle par Adolphe Favre (Archives d'Etat du Valais). «Nach dem er erfahren mit der Münzmeister Willa von der Münzerey abgestanden, also welches macht den Stephan an den Eggen unseren mitbürger Ihro Höchstfürst. Gnaden recommendirt welcher versicheret dass er verschaffen werde das er in die Münz kommen werde. – Man möchte solches erwünschen und lasset man es bey der ersten recommendation verbleiben». «Berichtet er wie dass er als er vernommen, dass herr Meyer Villa von der münzerey abgestande, an dessen stelle den Herren Stephan AndenEggen als unseren mitbürger Ihro Hochfürstlich Gnaden bester massen anbefohlen habe, worauf Ihro Gnaden Ihn versichert, dass sie verschaffen werden, dass Hr AnderEggen zu der münze kommen werde, ob M. G. H. denselben nicht noch für bass recommendiren wolten? – In deme Herr Burgermeister auf seine gethane Recommendation von Ihro Hochfürstliche Gnaden die Parole erhalten als thut man dieselbe für einmahl für genügsam ansehen».

5 R. KUNZMANN, *Die Münzmeister der Schweiz* (Wallisellen 1987), pp. 78–79. – R. KUNZMANN, *Die Geschichte der Münzmeisterfamilie Krauer von Luzern* (Wallisellen 1983).

6 On a souvent cité pour ces frappes Jakob Max Imhof, originaire d'Uri. Celui-ci est mentionné dans le Dictionnaire historique et biographique de la Suisse, tome IV (Neuchâtel 1928), p. 208, dans l'article concernant les Imhof uranais, comme orfèvre et maître de la monnaie de l'évêque de Sion, ancêtre d'une branche valai-

sanne de la famille. Cette affirmation a été reprise par la suite, mais toujours avec une certaine retenue en l'absence de preuve formelle. Si les textes que nous citons plus loin renvoyaient à Imhof, ils auraient certainement rappelé son origine «étrangère», alors qu'ils parlent d'un ressortissant du pays. Dès le moment où ces mêmes textes donnent un nom, nous pouvons probablement exclure définitivement la piste de Jakob Max Imhof, à qui l'on a vraisemblablement attribué ce rôle parce qu'il était

attesté comme orfèvre à Sion justement à l'époque de ces nouvelles frappes.

7 Recès de la Diète des 4–13 décembre 1720, cité par M. DE PALÉZIEUX-DU PAN, *Numismatique de l'évêché de Sion* (Genève 1909), p. 70.

8 Recès de la Diète des 4–13 décembre 1720, transcription traduite en français à la fin du XIX^e siècle (Archives d'Etat du Valais, AVL 22, p. 372).

9 Les deux textes qui nous relatent la chose, l'un pouvant être la minute de l'autre,

Catalogue des pièces

Remarques préliminaires

Nous classons les pièces par millésime. Si nous donnons les différents types de légendes et les différences stylistiques notables, nous ne nous attardons en revanche pas aux différences de détail, comme la forme de la crosse ou de l'épée. Les axes ne sont pas donnés à moins de 30°. Nous gardons comme avers la face frappée aux armes de l'évêque, comme il est d'usage dans les ouvrages numismatiques. Les pièces illustrées sont marquées d'un astérisque. Enfin, on peut noter que parmi les centaines de batz de François-Joseph Supersaxo conservés dans les collections cantonales valaisannes (dont le trésor de Ried-Brig), aucun ne présente une typologie radicalement différente des pièces du trésor de Rarogne.

1708

F . I . SVBERSAXO . EP . SE . *

Armes Supersaxo, à 4 quartiers, dans un écu terminé en légère accolade et surmonté des attributs épiscopaux: la mitre entre le glaive et la crosse.

PRÆF . ET . COM . REIP . VALLESY .

Armes de la République des 7 Dizains dans un écu terminé en accolade et surmonté de l'aigle impériale bicéphale. De part et d'autre est inscrit le millésime 17 – 08.

Réf. DE PALÉZIEUX (n.7), n° 268.

1	2.92 g	24.3–25.3 mm	360°
2	2.74 g	25.1–25.3 mm	360°
3	2.70 g	25.2–25.6 mm	360°
4	2.69 g	25.0–25.5 mm	360°
5	2.68 g	25.0–25.4 mm	360°
6	2.66 g	25.2–25.4 mm	360°
7	2.63 g	24.8–25.2 mm	360°
8*	2.63 g	24.8–25.1 mm	360°
9	2.63 g	25.2–25.9 mm	360°
10	2.62 g	25.2–25.5 mm	360°
11	2.54 g	25.2–25.5 mm	360°
12	2.54 g	25.0–25.3 mm	360°
13	2.54 g	25.2–25.6 mm	360°
14	2.53 g	25.1–25.7 mm	360°
15	2.52 g	24.9–25.4 mm	360°
16	2.52 g	25.0–25.3 mm	360°
17	2.49 g	25.0–25.4 mm	360°
18	2.47 g	24.9–25.1 mm	360°
19	2.42 g	25.0–25.5 mm	360°
20	2.31 g	25.1–25.5 mm	360°
21	2.30 g	25.0–25.6 mm	360°
22	2.29 g	25.0–25.2 mm	360°
23	2.24 g	25.2–25.6 mm	360°

idem n° 1–23, mais à l'avvers F . I . SVBERSAXO . EP . SE . *

Réf. DE PALÉZIEUX variante du n° 268.

24	2.79 g	25.0–25.6 mm	360°
25	2.28 g	25.0–25.6 mm	360°

idem n° 1–23, mais au revers PRÆF . ET . COM . REIP . VALLES

Réf. DE PALÉZIEUX n° 266.

26	2.38 g	24.4–24.9 mm	360°
-----------	--------	--------------	------

idem aux n° 1–23, mais à l'avvers * F . I * SVBERSAX . EPS . SE . *

et un trait continu sépare la légende et l'écu.

Au revers PRÆF . ET . COM . REIP : VALLES

et un trait continu sépare la légende et l'écu.

Réf. DE PALÉZIEUX variante du n° 267.

27*	2.31 g	24.6–25.0 mm	360°
------------	--------	--------------	------

1709

* F . I . SVBERSAXO . EP . SE . *

Armes Supersaxo, à 4 quartiers, dans un écu terminé en accolade et surmonté des attributs épiscopaux: la mitre entre le glaive et la crosse.

PRÆF . ET . COM . REIP . VALLESY

Armes de la République des 7 Dizains dans un écu terminé en accolade et surmonté de l'aigle impériale bicéphale. De part et d'autre est inscrit le millésime 17 – 09.

Réf. DE PALÉZIEUX variante du n° 269.

28	2.79 g	25.1–25.3 mm	360°
29*	2.77 g	25.3–25.5 mm	360°
30	2.62 g	25.3–25.6 mm	360°

31	2.48 g	25.2–25.4 mm	360°
32	2.47 g	25.1–25.4 mm	360°
33	2.39 g	25.0–25.4 mm	360°

idem n° 28–33, mais au revers PRÆF . ET . COM . REIP . VALLESY *

Réf. DE PALÉZIEUX variante du n° 269.

34	2.51 g	25.2–25.4 mm	360°
35	2.51 g	25.2–25.3 mm	360°
36	2.33 g	25.0–25.4 mm	360°

idem n° 34–36, mais à l'avvers, * F . I . SVBERSAXO . EP . SE . *

Réf. DE PALÉZIEUX variante du n° 269.

37*	2.85 g	25.0–25.6 mm	360°
38	2.21 g	25.2–25.5 mm	360°

idem n° 34–36, mais à l'avvers, * F . I . SVBERSAXO . EP . SE *

Réf. DE PALÉZIEUX variante du n° 269.

39	2.54 g	25.1–25.4 mm	360°
-----------	--------	--------------	------

1710

* F . I . SVBERSAXO . EP . SE *

Armes Supersaxo, à 4 quartiers, dans un écu terminé en légère accolade et surmonté des attributs épiscopaux: la mitre entre le glaive et la crosse.

PRÆF . ET . COM . REIP . VALLESY *

Armes de la République des 7 Dizains dans un écu terminé en accolade et surmonté de l'aigle impériale bicéphale. De part et d'autre est inscrit le millésime 17 – 10.

Réf. DE PALÉZIEUX n° 270.

40	2.77 g	25.1–25.4 mm	180°
41	2.68 g	25.2–25.4 mm	180°
42	2.56 g	25.2–25.6 mm	180°
43	2.55 g	25.1–25.3 mm	180°
44*	2.44 g	24.8–25.3 mm	180°
45	2.43 g	25.1–25.4 mm	180°

idem n° 40–45, mais à l'avvers * F . I . SVBERSAXO . EP . SE . *

Réf. DE PALÉZIEUX variante du n° 270.

46	2.61 g	25.1–25.3 mm	360°
47	2.55 g	25.3–25.5 mm	360°
48	2.52 g	25.2–25.5 mm	360°

* F . I . SVBERSAXO . EP . SE . *

Armes Supersaxo, à 4 quartiers, dans un écu terminé en arrondi aplati ou en accolade légèrement esquissée et surmonté des attributs épiscopaux: la mitre entre le glaive et la crosse.

PRÆF . ET . COM . REIP . VALLESY

Armes de la République des 7 Dizains dans un écu terminé en arrondi aplati et surmonté de l'aigle impériale bicéphale. De part et d'autre est inscrit le millésime 17 – 10.

Réf. DE PALÉZIEUX variante du n° 270.

49	2.68 g	23.9–24.3 mm	180°
50	2.67 g	24.2–24.5 mm	180°
51*	2.51 g	24.0–24.4 mm	180°
52	2.49 g	23.9–24.4 mm	180°
53	2.46 g	24.1–24.3 mm	180°

idem n° 49–53, mais à l'avvers F . I .

SVBERSAXO . EP . SE . *

Réf. DE PALÉZIEUX variante du n° 270.

54	2.71 g	24.2–24.4 mm	180°
55	2.62 g	24.2–24.7 mm	180°
56	2.58 g	24.0–24.3 mm	180°
57	2.49 g	24.2–24.4 mm	180°

idem n° 54–57, mais au revers * PRÆF . ET . COM . REIP . VALLESY

Réf. DE PALÉZIEUX variante du n° 270.

58	2.65 g	24.1–24.3 mm	180°
59	2.59 g	24.1–24.3 mm	180°
60	2.57 g	24.1–24.3 mm	180°
61	2.52 g	24.0–24.3 mm	180°

idem n° 49–53, mais au revers * PRÆF . ET . COM . REIP . VALLESY .

Réf. DE PALÉZIEUX variante du n° 270.

62	2.75 g	24.1–24.3 mm	180°
63	2.47 g	24.0–24.3 mm	180°

F . I . SVBERSAXO . EP . SE . *

Armes Supersaxo, à 4 quartiers, dans un écu terminé en légère accolade et surmonté des attributs épiscopaux: la mitre entre le glaive et la crosse.

* PRÆF . ET . COM . REIP . VALLESY .

Armes de la République des 7 Dizains dans un écu à bord redoublé terminé en légère accolade et surmonté de l'aigle impériale bicéphale. De part et d'autre est inscrit le millésime 17 – 10.

Réf. DE PALÉZIEUX variante du n° 270.

64	2.97 g	24.0–24.2 mm	180°
65	2.86 g	24.8–25.0 mm	360°
66	2.85 g	24.9–25.1 mm	360°
67	2.71 g	24.0–24.2 mm	180°
68	2.68 g	24.2–24.3 mm	180°
69	2.68 g	24.8–24.9 mm	180°
70	2.65 g	24.8–25.0 mm	180°
71	2.64 g	24.8–24.9 mm	180°

72	2.63 g	24.1–24.3 mm	180°	94	2.30 g	24.8–25.3 mm	270°
73	2.59 g	25.0–25.1 mm	180°	95	2.24 g	24.9–25.3 mm	360°
74	2.56 g	24.7–24.9 mm	180°	96	2.14 g	24.3–24.8 mm	360°
75	2.48 g	24.8–25.1 mm	360°	idem n° 93–96, mais PRÆF . ET . COM . REIP . VALLESY .			
76	2.40 g	23.5–23.7 mm	180°	Réf. DE PALÉZIEUX variante du n° 271.			
77	2.39 g	24.9–25.2 mm	180°	97	2.66 g	25.0–25.3 mm	270°
78	2.32 g	24.0–24.3 mm	180°	98	2.42 g	24.8–25.1 mm	360°
79	2.28 g	24.0–24.3 mm	180°	99*	2.35 g	24.7–25.1 mm	270°
80	2.28 g	24.8–25.0 mm	360°	idem n° 93–96, mais au revers PRÆF . ET . COM . REIP . VALLE .			
81	2.27 g	25.0–25.2 mm	180°	Réf. DE PALÉZIEUX variante du n° 271.			
82	2.17 g	24.0–24.2 mm	180°	100	2.50 g	24.8–25.1 mm	180°
83	2.09 g	24.7–25.1 mm	180°	101	2.43 g	24.4–25.0 mm	180°
idem n° 64–83, mais au revers PRÆF . ET . COM . REIP . VALLESY *				idem n° 88–92, mais au revers PRÆF . ET . COM . REIP . VALL .			
Réf. DE PALÉZIEUX variante du n° 270.				Réf. DE PALÉZIEUX variante du n° 271.			
84	2.70 g	24.5–25.0 mm	180°	102	2.64 g	24.8–24.9 mm	270°
85	2.45 g	25.4–25.8 mm	180°	F . I . SVPERSAXO . EP . SE *			
idem n° 64–83, mais à l'av. * F . I . SVPERSAXO . EP . SE . *				Armes Supersaxo, à 4 quartiers, dans un écu terminé en arrondi et surmonté des attributs épiscopaux: la mitre entre le glaive et la crosse.			
Réf. DE PALÉZIEUX variante du n° 270.				PRÆF . ET . COM . REIP . VALLESY			
86*	2.86 g	24.7–25.0 mm	180°	Armes de la République des 7 Dizains dans un écu à bord redoublé terminé en arrondi et surmonté de l'aigle impériale bicéphale. De part et d'autre est inscrit le millésime 17 – 21.			
idem n° 64–83, mais à l'av. * F . I . SVPERSAXO . EP . SE . *				Réf. DE PALÉZIEUX n° 271.			
et au revers PRÆF . ET . COM . REIP . VALLESY *				103	2.49 g	23.9–24.5 mm	360°
Réf. DE PALÉZIEUX variante du n° 270.				104	2.48 g	24.5–24.8 mm	90°
87	2.52 g	25.0–25.6 mm	180°	105	2.47 g	24.5–24.8 mm	360°
1721				106	2.39 g	24.3–24.8 mm	360°
* F . I . SVPERSAXO . EP . SE . *				107	2.38 g	24.8–25.0 mm	180°
Armes Supersaxo, à 4 quartiers, dans un écu terminé en légère accolade ou en arrondi et surmonté des attributs épiscopaux: la mitre entre le glaive et la crosse.				108	2.20 g	24.5–24.6 mm	90°
PRÆF . ET . COM . REIP . VALLESY				109	2.09 g	24.5–24.6 mm	360°
Armes de la République des 7 Dizains dans un écu terminé en légère accolade ou en arrondi et surmonté de l'aigle impériale bicéphale. De part et d'autre est inscrit le millésime 17 – 21.				idem n° 103–109, mais au revers PRÆF . ET . COM . REIP . VALLESY .			
Réf. DE PALÉZIEUX variante du n° 271.				Réf. DE PALÉZIEUX variante du n° 271.			
88	2.53 g	24.4–25.0 mm	180°	110*	2.35 g	24.6–25.0 mm	360°
89	2.48 g	24.7–25.0 mm	180°	111	2.32 g	24.5–24.9 mm	270°
90	2.39 g	24.5–24.9 mm	180°	112	2.31 g	24.6–24.9 mm	360°
91	2.33 g	24.8–25.2 mm	180°	113	2.06 g	24.5–25.0 mm	360°
92	2.22 g	24.7–24.8 mm	180°	idem n° 110–113, mais à l'av. F . I . SVPERSAXO . EP . SE . *			
idem n° 88–92, mais à l'av. F . I . SVPERSAXO . EP . SE . *				Réf. DE PALÉZIEUX variante du n° 271.			
Réf. DE PALÉZIEUX variante du n° 271.				114	2.43 g	24.4–24.6 mm	360°
93	2.42 g	24.4–25.0 mm	360°	115	2.23 g	24.3–24.8 mm	360°



Fig. 2: N° 8.



Fig. 3: N° 27.



Fig. 4: N° 29.



Fig. 5: N° 37.



Fig. 6: N° 44.



Fig. 7: N° 51.



Fig. 8: N° 86.



Fig. 9: N° 99.



Fig. 10: N° 110.



Fig. 11: N° 129.



Fig. 12: N° 134.



idem n° 114–115, mais au revers PRÆF . ET .
COM . REIP . VALLESY
Réf. DE PALÉZIEUX variante du n° 271.

116 2.23 g 24.8–25.0 mm 360°

1722

F . I . SVPERSAXO . EP . SE . *

Armes Supersaxo, à 4 quartiers, dans un écu
terminé en arrondi et surmonté des attri-
buts épiscopaux: la mitre entre le glaive et la
crosse.

. PRÆF . ET . COM . REIP . VALLESY .

Armes de la République des 7 Dizains dans un
écu terminé en arrondi et surmonté de l'aigle
impériale bicéphale. De part et d'autre est
inscrit le millésime 17 – 22.

Réf. DE PALÉZIEUX n° 272.

117 2.68 g 24.5–24.8 mm 360°

118 2.54 g 24.6–24.9 mm 360°

119 2.53 g 24.6–24.7 mm 360°

120 2.51 g 24.5–24.8 mm 360°

121 2.50 g 24.5–24.9 mm 180°

122 2.47 g 24.5–24.6 mm 180°

123 2.41 g 24.5–24.8 mm 360°

124 2.41 g 24.6–24.9 mm 360°

125 2.68 g 24.6–25.0 mm 180°

126 2.33 g 24.5–24.6 mm 180°

127 2.33 g 24.5–24.9 mm 360°

128 2.31 g 24.5–25.0 mm 180°

129* 2.28 g 24.5–24.6 mm 360°

idem n° 117–129, mais au revers PRÆF . ET .
COM . REIP . VALLESY

Réf. DE PALÉZIEUX variante du n° 272.

130 2.43 g 24.4–24.7 mm 180°

idem n° 117–129, mais à l'avvers F . I .
SVPERSAXO . EP . SE *

et au revers PRÆF . ET . COM . REIP . VAL-
LESY .

Réf. DE PALÉZIEUX variante du n° 272.

131 2.23 g 24.6–24.7 mm 180°

F . I . SVPERSAXO . EP . SE . *

Armes Supersaxo, à 4 quartiers, dans un écu
terminé en arrondi et surmonté des attri-
buts épiscopaux: la mitre entre le glaive et la
crosse.

PRÆF . ET . COM . REIP . VALLESY

Armes de la République des 7 Dizains dans un
écu à bord redoublé terminé en arrondi et sur-
monté de l'aigle impériale bicéphale. De part
et d'autre est inscrit le millésime 17 – 22.

Réf. DE PALÉZIEUX variante du n° 272.

132 2.57 g 24.5–24.8 mm 180°

133 2.56 g 24.5–24.7 mm 180°

134* 2.39 g 24.6–24.8 mm 360°

135 2.33 g 24.5–24.8 mm 180°

136 2.24 g 24.6–24.8 mm 180°

137 2.18 g 24.7–24.8 mm 180°

138 2.18 g 24.5–24.8 mm 180°

139 2.02 g 24.4–24.5 mm 180°

140 1.99 g 24.7–24.8 mm 180°

idem n° 132–140, mais au revers PRÆF . ET .
COM . REIP . VALLESY .

Réf. DE PALÉZIEUX variante du n° 272.

141 2.40 g 24.7–24.9 mm 360°

142 2.38 g 24.5–24.8 mm 180°

143 2.25 g 24.6–24.8 mm 360°

144 2.24 g 24.5–24.6 mm 360°

idem n° 132–140, mais à l'avvers F . I .
SVPERSAXO . EP . SE

Réf. DE PALÉZIEUX variante du n° 272.

145 2.30 g 24.5–24.6 mm 90°

Crédit photographique:

Musées cantonaux du Valais; Heinz Preisig, Sion.

Patrick Elsig

Cabinet cantonal de Numismatique

Rue des Châteaux 14

1950 Sion